Département de la haute-Savoie

Ville de SCIONZIER

P . L . U .

Plan Local d' Urbanisme

MODIFICATION N°5

Zone centrale / Echelle 1/2000

Plan de zonage
Plan des servitudes d'utilité publique
Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

N° DE PIECE

5 . 2bis

ESPACES MUTATIONS

Edité en janvier 2022

LEGENDE

- PROTECTION DE ZONE HUMIDE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23
- PERIMETRE DE LA ZONE HUMIDE EXPERTISEE
- SECTEUR BOISE A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23
- ESPACE BOISE SOUMIS AU REGIME FORESTIER
- LIGNE ELECTRIQUE HAUTE TENSION
- CABLE TELEPHONIQUE
- GAZ / CONDUITE DN 250 / PMS 67.7
- GAZ / LIMITE DE ZONE DE DANGERS TRES GRAVES (ELS)
- GAZ / LIMITE DE ZONE DE DANGERS GRAVES (PEL)
- GAZ / LIMITE DE ZONE DE DANGERS SIGNIFICATIFS (IRE)
- SERVITUDE DE MARCHEPIED ET DE PASSAGE
- MONUMENT HISTORIQUE CLASSE - CHATEAU DE LA CROIX
- MONUMENT HISTORIQUE CLASSE(Périmètre de protection)
- Zone de protection contre les perturbation électromagnétique
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- P.E.R. : Zone X1 - X2 - X3 - X4 - X5
- P.E.R. : Zone L7
- P.E.R. Règlements applicables / Numéro de zone
- SERVITUDE POINTS GEODESIQUES
- CAPTAGE D'EAU POTABLE (Périmètre de protection)
- IMMEDIAT / RAPPROCHE / ELOIGNE
- CANALISATION D'ASSAINISSEMENT (Eau pluviale)

Numéro	Destinataire	Dimension	Bénéficiaire
1	Construction de ralsemens pour la protection des biens et personnes et pour le déplacement des piétons sur les berges du Fornin depuis le rue du centenaire jusqu'au 7 Avenue du Chablais	Largeur:10m Longueur:350m	Commune
2	Elargissement de la voirie " chemin des Meurettes ".	Largeur:7m Longueur:270m	Commune
3	Elargissement de la voirie " rue de la Tuilerie ".	Largeur:8m Longueur:300m	Commune
4	Création d'une voie : liaison entre l'avenue du stade et le contre allée de la route blanche.	Gabarit:7m Longueur:140m	Commune
5	Création d'une voie : contre allée de la R.N. 205 entre le chemin des Meurettes.	Gabarit:8m Longueur:650m	Commune
6	Création d'une voie : contre allée de la R.N. 205 entre le lieu-dit " le Château " et le Villa de Musset.	Gabarit:8m Longueur:650m	Commune
7	Elargissement de la rue de la Prairie.	Gabarit:6m Longueur:350m	Commune
8	Création d'un giratoire urbain : avenue de la Route Blanche/Rue du Centenaire /Rue du Château.	Superficie:2480m²	Commune
9	Aménagement d'une voie en continuité de la rue du Château.	Gabarit:8m Longueur:400m	Commune
10	Extention de l'aire de stationnement de l'école maternelle, avenue du Mont Blanc	Superficie:300m²	Commune
11	Création d'une voie entre la rue de la Tête de Mussat et la rue des Vergers/ / Rue des grands Perrars.	Gabarit:8m Longueur:380m	Commune
12	Elargissement de la rue des Vergers.	Gabarit:6 / 10m Longueur:430m	Commune
13	Elargissement et prolongation de la voie entre la rue de Mussat et le lotissement "Livre du bois"	Gabarit:8m Longueur:310m	Commune
14	Elargissement de la rue Saint Hippolyte.	Gabarit:8m Longueur:400m	Commune
15	Amélioration de la sécurité aux intersections de l'avenue de la libération et de la rue des Nehgers.	Superficie:220m²	Commune
16	Elargissement de l'avenue de la Route Blanche	Gabarit :12m Superficie:5300m²	Commune
17	Elargissement de la rue des Dîmes entre la rue de la Croix et la rue de l'Eglise et aménagement du carrefour	Gabarit : 7m Superficie:300m² Longueur::30m	Commune
18	Aménagement d'une voie entre le quartier des Presles Nord et la ZAE des bords d'Arve.	Gabarit :8m Longueur: 320m	Commune
19	Création d'un équipement public.	Superficie:1280m²	Commune
20	Amélioration de la sécurité du carrefour entre la rue de la Croix et le rue du Crêtet	Superficie:660m²	Commune
21	Elargissement de la rue de la Colombière.	Gabarit : 10m	Commune
22	Aménagement d'un passage inférieur sous la route nationale rue de la Croix.	Superficie:430m²	Commune
23	Elargissement de la rue du Printemps	Gabarit :8m Longueur:180m	Commune
24	Création d'une voie en contre allée entre Clos des Bouleaux et rue de Chamberon.	Gabarit :8m Longueur:330m	Commune
25	Création d'un futur groupe scolaire	Superficie:9600m²	Commune
26	Création d'un giratoire et d'un futur parking pour le groupe scolaire	Superficie:1430m²	Commune
27	Extension du futur groupe scolaire et aménagement des abords du château.	Superficie:8100m²	Commune
28	Création d'un futur parking pour futur groupe scolaire, école de musique Rez et abords du Château.	Superficie:1621m²	Commune
29	Elargissement de la Rue de la Tête Nez entre 25 rue Chamberon et 15 de la Fleuriet.	Gabarit : 7m Longueur:460m	Commune
30	Aménagement de l'entrée de Scionzier depuis la RN205 et la Rue du Hêle	Superficie:1400m²	Commune
31	Création d'un futur parking dans le cadre de l'aménagement AUR5	Superficie:218m²	Commune
32	Création d'un futur parking dans le cadre de l'aménagement de la Place du FORON	Superficie:574m²	Commune
33	Accès piétonnier dans le cadre de l'aménagement de la Place du FORON	Superficie:269m²	Commune
34	Accès piétonnier dans le cadre de l'aménagement de la Place du FORON	Superficie:230m²	Commune
35	Aménagement du carrefour Rue du Noyer / Avenue de la Libération.	Superficie:115m²	Commune
36	Création d'un parking public compte tenu de la densification du quartier.	Superficie:2250m²	Commune
37	Création d'un parking public compte tenu de la densification du quartier.	Superficie:700m²	Commune
38	Création d'un parking public compte tenu de la densification du quartier.	Superficie:414m²	Commune
39	Aménagement des berges du FORON / Quartier du Martinet	Superficie:2614m²	Commune

LES ZONES URBAINES

- UA — ZONE URBAINE CENTRALE DENSE
- UB — ZONE URBAINE DE DENSITE MOYENNE
- UC — ZONE URBAINE MIXTE : Habitat collectif
- UD — ZONE URBAINE MIXTE : Habitat pavillonnaire
- UE — ZONE URBAINE SPECIFIQUE : Equipements publics
- UI — ZONE URBAINE SPECIFIQUE : Secteur de hameaux
- UR — EMPRISE AUTOROUTIERE
- UX — ZONE URBAINE SPECIFIQUE : à vocation économique

LES ZONES D'URBANISATION FUTURE

- AUb
- AUd
- AUx
- AUXa — ZONE URBAINE SPECIFIQUE : à vocation économique (artisanat et industrie seulement)

LES ZONES NATURELLES

- N — ZONE NATURELLE
- Nc — Relative aux carrières (éboulis de calcaire urgonien)
- Nh — Relatives aux zones naturelles d'intérêt écologiques , faunistiques et floristiques .

- Réservé pour équipement public
- Voie à créer ou à améliorer
- 8 — Largeur de plate-forme
- 14 — N° d'emplacement réservé
- 8 — Largeur de plate-forme / Section concernée (← Section →)
- Bande d'inconstructibilité

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre suivant arrêté préfectoral n°98-1035 en date du 30/12/98

Concession	Voie classée	Début du tronçon	Fin du tronçon	Catégorie	Largeur du secteur affecté par le bruit de la voie	Tissu ouvert ou en "U"
SCIONZIER	A 40	Limite MARNAZ SCIONZIER	Echangeur SCIONZIER	1	300	
SCIONZIER	A 40 bretelle A 40 Scionzier	Echangeur SCIONZIER	Avenue des Lacs	4	30	Tissu ouvert
SCIONZIER	Avenue de la route blanche	Limite MARNAZ SCIONZIER	Avenue de la Libération	4	30	Tissu ouvert
SCIONZIER	Avenue de la RN 205 route blanche	RN 205	Avenue de la Libération	4	30	Tissu ouvert
SCIONZIER	Avenue des Lacs	Limite CLUSES SCIONZIER	RN 205	3	100	Tissu ouvert
SCIONZIER	Avenue du Mont Blanc	Avenue des Lacs	Limite MARNAZ SCIONZIER	4	30	Tissu ouvert
SCIONZIER	Avenue de la route Blanche	Limite CLUSES SCIONZIER	Avenue de la Libération	4	30	Tissu ouvert
SCIONZIER	Avenue du Mont-Blanc	Limite CLUSES SCIONZIER	Avenue des Lacs	4	30	Tissu ouvert
SCIONZIER	RN 205	Limite MARNAZ SCIONZIER	Limite MARNAZ SCIONZIER	3	100	Tissu ouvert
SCIONZIER	A 40	Echangeur SCIONZIER	Echangeur CLUSES	1	300	Tissu ouvert

Zone de protection contre les perturbations électromagnétiques de la station hertzienne de CLUSES (Central téléphonique)